

# Recyclage Technique Individuel de Survie

## Titre(s) visé(s)

? Attestation de formation de recyclage TIS menant à la revalidation du certificat correspondant.

## Texte(s) de référence

? Arrêté du 24 juillet 2013, modifié par arrêté du 09 mars 2015, relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime.

## Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Par une remise à niveau et une actualisation des connaissances et la réalisation d'exercices pratiques, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, de mettre en oeuvre les actions lui permettant d'accroître ses chances de survie en mer en cas d'abandon de navire.

## Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Tout marin dont le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) doit être recyclé, la formation TIS étant un des modules de ce certificat soumis à revalidation quinquennale.

? Être titulaire d'un certificat C.F.B.S. arrivant à échéance et devant être recyclé.

? Être titulaire, le cas échéant, d'une attestation de formation à bord (TIS), si choix de l'option recyclage TIS - version courte.

? Une attestation de visite médicale, en cours de validité, certifiée par un médecin des gens de mer, sera exigée.

## Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

? Satisfaire aux conditions d'aptitude physique fixées par arrêté modifié du 16 avril 1986.

? Avoir suivi la formation et avoir atteint la norme de compétence minimale requise.

? Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider les acquis. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10.

### Intervenant(s)(es)

? Formateurs professionnels de la formation pour adulte, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CAEERS (Norme STCW 2010)

### Coût, horaires, dates et sites de formation

#### Durée, modalités, effectifs par session

? Nous consulter.

? **8h ou 6h** selon le profil du (de la) candidat(e) à la formation, une formation à bord durant les 5 années qui précèdent le recyclage devant être justifiée pour bénéficier d'une formation de **Financement** courte durée.

? **Diverses possibilités** (Région, Département, PC, Centre de Formation Individuelle de formation, statut de demandeur ou d'emploi, salarié(e), indépendant(e) ...)

? Les brassières, combinaisons d'immersion sont fournies pour la réalisation des exercices en mer.

? Possibilité en INTRA,

? de 6 à 16 stagiaires (maximum).

### Programme de la formation

#### Recyclage TIS – Techniques Individuelles

#### Types d'enseignements et contenu

#### Enseignements théoriques

- Les changements intervenus dans la réglementation.
- Les changements intervenus au niveau technologique.
- Études de cas.

#### Exercices pratiques

- Endosser une brassière de sauvetage.
- Mettre, utiliser une combinaison d'immersion.
- Sauter dans l'eau d'une certaine hauteur, sans se blesser.
- Redresser un radeau de sauvetage renversé en portant une brassière ou combinaison.
- Nager avec ces mêmes équipements.
- Monter dans une embarcation ou radeau de sauvetage à partir d'un navire et de l'eau.
- Prendre les mesures initiales requises lors de l'embarquement dans les embarcations.
- Filer une ancre de cape ou une ancre flottante.
- Faire fonctionner le matériel des radeaux ou embarcations de sauvetage.
- Faire fonctionner les dispositifs de repérage, y compris matériel radioélectrique.

**Total heures – Formation de recyclage TIS**